

## Un bulletin mensuel pour les producteurs laitiers du Nouveau Brunswick

### Le 15 janvier 2023

**Prix Moyen:** En décembre 2022 un hectolitre de lait contenant 4,3659 kg/l de M.G., 3,3094 kg/l de PT et 5,9152 kg/l de LAS a rapporté 97,53 \$/hl ou 22.33 \$/kg M.G.

**Date limite de la bourse de quotas:**

16h00, le 1er décembre 2022

Veuillez envoyer vos mises ou offres par courriel au [quota@nbmilk.org](mailto:quota@nbmilk.org)

**Date limite de la bourse de crédits**

16h00, le 17 janvier 2023

SVP soumettez vos offres sur le portail PLNB—[www.nbmilk.org](http://www.nbmilk.org)

**Office 506-432-4330**

[Delaney Lewis](mailto:Delaney.Lewis@nbmilk.org) Ext 101

[Veronica McEwen](mailto:Veronica.McEwen@nbmilk.org) Ext 102

[Lindy Brown](mailto:Lindy.Brown@nbmilk.org) Ext 104

[Ashley Baskin](mailto:Ashley.Baskin@nbmilk.org) Ext 105

[Steve Michaud](mailto:Steve.Michaud@nbmilk.org) Ext 206

[Luke Chase](mailto:Luke.Chase@nbmilk.org) Ext 107

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Wietze Dykstra** 325-8192

Président

**Gilbert Matheson** 434-2357

1er vice

**Becky Perry** 435-0651

2ième vice

**Gerald Daley** 544-6303

Nord-Est

**Denis Cyr** 426-0788

Nord-Ouest

**John Schuttenbeld** 461-9254

Fredericton

**John Best** 425-0765

Woodstock

**Paul Gaunce** 650-9595

Itinérant

**Reint –Jan Dykstra** 233-4685

Moncton

### Program des Débutant

Les personnes intéressées doivent soumettre leur plan d'affaires de 5 ans et leurs frais de demande non remboursables de 100 \$ aux Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick après le 1er janvier, mais au plus tard le **20 janvier 2023**. Le plan d'affaires doit comprendre les éléments suivants : des états des résultats pro forma, des états des flux de trésorerie et des bilans pour deux ans; suffisamment de détails sur la structure de propriété et la gouvernance de l'entreprise; une description de l'entreprise laitière proposée; l'éducation acquise par le ou les candidats; et l'expérience agricole du demandeur. Les demandeurs sont également tenus de fournir une lettre signée par tous leurs prêteurs indiquant qu'ils ont vu et examiné le plan d'affaires et qu'ils acceptent de fournir le financement stipulé dans le plan.

### Programme de leadership PLNB

On demande aux producteurs laitiers de soumettre leur nom s'ils souhaitent participer au programme de mentorat en leadership laitier de DFNB. Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur nom et une courte biographie au bureau des Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick par courriel ([stevem@nbmilk.org](mailto:stevem@nbmilk.org)) au plus tard le **31 janvier 2023**. Le programme de leadership aura lieu en mars 2023 et se poursuivra jusqu'en mars 2024 pendant cette période, les personnes sélectionnées auront l'occasion d'assister à un certain nombre de réunions du conseil d'administration de PLNB ainsi qu'à plusieurs réunions nationales, y compris la conférence sur les politiques des PLC de février 2024 et le Comité Canadien de Gestion des Approvisionnement de Lait. Les personnes sélectionnées verront leurs frais de déplacement, de chambre et de repas couverts pour assister aux réunions.

### Mise à jour sur les troupeaux en santé de l'Atlantique Johnes

Alors que l'AHH entre dans sa dernière année, nous voulons commencer à fournir de brèves mises à jour sur les projets à mesure que les résultats commencent à émerger. Au cours du prochain mois environ, nous fournirons des mises à jour par courriel sur les trois projets (Johnes, BLV et BVD), en commençant par cette mise à jour sur le projet Johnes.

Mise à jour du projet Johnes

Une partie du programme Troupeaux en santé de l'Atlantique a été le projet de surveillance de la maladie de Johnes. Il s'agit d'un projet de participation volontaire pour les fermes laitières de la région. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de l'Initiative sur la maladie de Johnes de l'Atlantique (AJDI), mais certains changements ont rendu le programme plus viable sur le plan financier. À l'origine, il y avait une composante intensive de gestion des risques impliquant une assistance vétérinaire pour aider à réduire le risque de la maladie de Johnes pour les fermes individuelles. Au fil du temps, l'AHH a simplifié cela à l'endroit où les agriculteurs font une auto-évaluation des risques.

Le soutien en laboratoire de lait de qualité maritime fournit des tests PCR environnementaux de la ferme pour surveiller le statut d'infection par la maladie de Johnes. Cette composante de l'AHH est entièrement volontaire et a réussi à maintenir une forte participation. Au Nouveau-Brunswick, il y a 103 troupeaux participants et 21 % des troupeaux sont actuellement jugés positifs. La Nouvelle-Écosse compte 133 troupeaux (18 % positifs) et l'Île-du-Prince-Édouard 95 troupeaux (50 % positifs).

Étant donné que l'AJDI est un programme volontaire, il est impossible de dire quelle est la prévalence globale des troupeaux positifs par province. Cependant, de nombreux troupeaux dans chaque province qui ont été testés positifs ont réduit le nombre de sites positifs



Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram pour voir comment nous démontrons notre engagement envers nos consommateurs!

**Les soumissions et les offres à la bourse de quota:** Avant 16h:00 du 1er jour ouvrables du mois sur des formulaires fournis par l'Office y compris une confirmation de fonds de votre établissement prêteur. Les producteurs ne pourront pas combiner le montant qui leur est dû sur leur état de compte avec la confirmation des fonds d'un établissement financier pour faire une mise équivalant au total des montants combinés. Les mises et les offres qui dépassent 24 000 \$ ne seront pas acceptées. Les producteurs qui vendent tout leur quota à la bourse devront verser un dépôt de garantie de 1 000 \$, qui leur sera retourné 30 jours après la date d'entrée en vigueur du transfert.

**La bourse de crédits:** Avant 16h:00 le 2ème jour ouvrables après le 15 du mois sur des formulaires fournis par l'Office. Les résultats seront disponibles le matin du 21ème. Les producteurs qui quittent l'industrie pourront vendre ou acheter des crédits un mois suivant la date de leur vente. Si vous ne recevez pas votre état de compte à temps pour voir votre situation de crédit, téléphonez au bureau, et nous vous l'enverrons par courriel ou télécopieur.

**Fonds de pénalités sur le lait: Financement proactif:** Un producteur peut obtenir jusqu'à 750 \$ pour défrayer le coût de la visite d'un technicien en qualité du lait si il a été sujet d'une deuxième infraction ou plus mais avant une pénalité. Les producteurs doivent appliquer pour ces fonds en envoyant les factures payées pour le technicien au Producteurs Laitiers du NB

**Politique sur les quotas minimums révisée:** L'Office cessera de ramasser le lait des producteurs un mois après que leur montant de quota quotidien tombe en dessous de dix (10) kilos de quota quotidien.

<b>Assurance collective-The</b>	<b>Cooperators</b>
<b>Plan individuel :</b>	<b>117.01 \$</b>
<b>Plan familiale :</b>	<b>319.55 \$</b>
<b>Important :</b>	<b>adhésion ouverte*</b>

*Pour toute question concernant des réclamations ou l'inscription, prière de communiquer avec : Emily Murphy au 850-1643 ou emilymurphy@gotoinsure.ca ou David Scott au 458-1220 ou 1-800-235-7577.*

## Hausse de prix de 2,2 % 1er février 2023

Le 1er novembre 2022, la Commission canadienne du lait a annoncé une augmentation de prix de 2,2 % pour le 1er février 2023 en raison de la formule nationale d'établissement des prix. Cette augmentation se traduira par une augmentation de 1,74 \$/hl sur le prix du lait à la ferme. Les producteurs verront cette augmentation en mars 2023 sur leurs déclarations de lait de février 2023.

## Révision du ratio maximal dans le cadre de la politique de paiement des composants

Étant donné la baisse des besoins actuels du marché pour les SNG et les limites en capacité de transformation du surplus structurel, les mises en marché de DFO, de la DFNS et du PLNB ont convenu de réduire le ratio de **SNG/MG maximal éligible au paiement de 2,25 à 2,20, à compter du 1er février 2023**. Le ratio de marché reste inchangé à 2,00.

## Les soins de santé virtuels

À compter du 1er janvier 2023, toutes les personnes qui sont inscrites au régime d'avantages sociaux de Co-operators par l'entremise de PLNB auront accès à des services de soins de santé virtuels de Co-operators. Les personnes inscrites au régime verront une augmentation de 3,44 \$ par participant au régime pour ce service. Les soins de santé virtuels (SSV) permettent aux participants d'accéder en ligne et en toute simplicité à des soins de santé primaires, de n'importe où au pays. Des professionnels de la santé sont disponibles jour et nuit pour répondre à leurs questions sur la santé, ce qui permet d'éviter des rendez-vous en personne ou de l'attente aux urgences. Tous les services de SSV sont confidentiels. Les médecins en consultation virtuelle peuvent demander des analyses en laboratoire ou d'autres tests diagnostiques, faire des ordonnances et orienter la patientèle vers des spécialistes. Les patients qui ont besoin d'un rendez-vous en personne seront dirigés vers un établissement de soins de santé approprié.

## Atlantic Healthy Herds (AHH) - Mise à jour sur le virus de la diarrhée virale bovine (BVD)

Le virus de la diarrhée virale bovine (DBV) est une maladie limitant la production connue qui peut avoir un impact sur les troupeaux laitiers de nombreuses façons. Les signes de BVD varient en fonction de l'état immunitaire des animaux exposés et de la souche du virus. Si des animaux sensibles (non vaccinés) sont infectés par une souche virulente du virus, la maladie apparaîtra probablement comme une maladie aiguë et grave, avec une diarrhée sanglante, une forte fièvre (105-107 degrés), des ulcères de la bouche et souvent une pneumonie. Certains animaux infectés peuvent mourir, tandis que d'autres se rétablissent, généralement dans un délai d'une ou deux semaines. Parfois, un animal mourra très rapidement et comme la BVD est une maladie virale, les antibiotiques sont inefficaces. Si les animaux gravies se rétablissent, ils peuvent avorter environ 2 à 4 semaines après l'exposition, surtout s'ils sont au milieu de leur grossesse. Les personnes exposées au cours du premier trimestre peuvent connaître une mort embryonnaire précoce, tandis que les bovins ouverts peuvent ne pas concevoir et revenir à la chaleur. Certaines vaches, si elles sont exposées entre 60 et 120 jours de grossesse, peuvent ne pas perdre leur fœtus, mais plutôt accoucher d'un veau porteur infecté de façon persistante (PI). Pour le reste de sa vie, ce veau porteur de PI excrètera beaucoup de virus BVD qui peut ensuite infecter d'autres animaux. C'est la principale préoccupation pour la propagation de la BVD. Lorsque les bovins sont bien vaccinés (comme cela devient de plus en plus courant aujourd'hui), l'impact est moins grave, et souvent les seuls signes visibles sont les avortements sporadiques et / ou la reproduction répétée. Cependant, les vaches vaccinées exposées au virus entre environ 60 et 120 jours de grossesse peuvent encore occasionnellement produire des veaux porteurs d'IP.

Le programme Atlantic Healthy Herds comprenait la surveillance de la BVD pour aider les agriculteurs et leurs vétérinaires à mieux comprendre leur statut de BVD. Cela a été fait en testant des réservoirs en vrac sur chaque troupeau et ces échantillons de lait ont été testés à l'aide d'un test ELISA pour la présence d'anticorps BVD, puis par PCR pour déterminer s'il y avait un virus actif d'un animal excréteur PI. Les troupeaux vaccinés auraient une valeur ELISA élevée. Un troupeau non vacciné ayant une valeur ELISA élevée indiquerait que la BVD circule probablement dans le troupeau. Lors de la dernière série de tests, les résultats générés en janvier 2021 n'ont révélé que 4 troupeaux du Canada atlantique avaient des réservoirs en vrac positifs par pcr. La plupart des troupeaux étaient positifs au test ELISA, mais cela indique très probablement que les troupeaux étaient bien vaccinés.

**Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick**  
**Rapport sommaire sur la production et le paiement pour Decembre 2022**

Bourse de quota pour Janvier, 2023							
Price in Dollars	# of Sellers	Kgs Offered By Sellers	Total Cum. kgs	Difference Between Sellers/Buyers	Total Cum. kgs	Kgs Wanted By Buyers	# of Buyers
\$23,000.00		1.0	1.0	474.9	475.9	.0	
\$24,000.00		5.6	6.6	469.3	475.9	475.9	
<b>TOTALS</b>	<b>3</b>	<b>6.6</b>				<b>475.9</b>	<b>33</b>

QESP = Quota Exchange Selling Price

QESP = Le prix de vente de quota

6.6 of 475.9 kgs wanted at or above the Quota Exchange Selling Price of \$24,000.00 were purchased.

There was a total of 6.6 kgs offered for sale and total bids to purchase of 475.9 kgs.

6.6 des 475.9 kilos demandé au prix de vente de \$24,000.00 ou au dessus ont été acheté.

Il y avait un total de 6.6 kgs proposés à la vente et le total des offres pour l'achat de 475.9kg.

**La prochaine bourse de quota fermera a 16:00 hr Mercredi le 1 Fevrier, 2023**  
**Les résultats seront disponibles Lundi le 6 Fevrier, 2023**

Mois	Jan	Dec	Nov	Oct	Sept	Aout	Moy. 6 mois
Prix du vente du quota	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$24,000	\$0	\$24,000
Kilo sur l'échange	6.6	23.0	7.8	5.0	28.9	.0	14.3
Kilo par transfert	.0	.0	163.4	.3	91.6	149.2	67.4

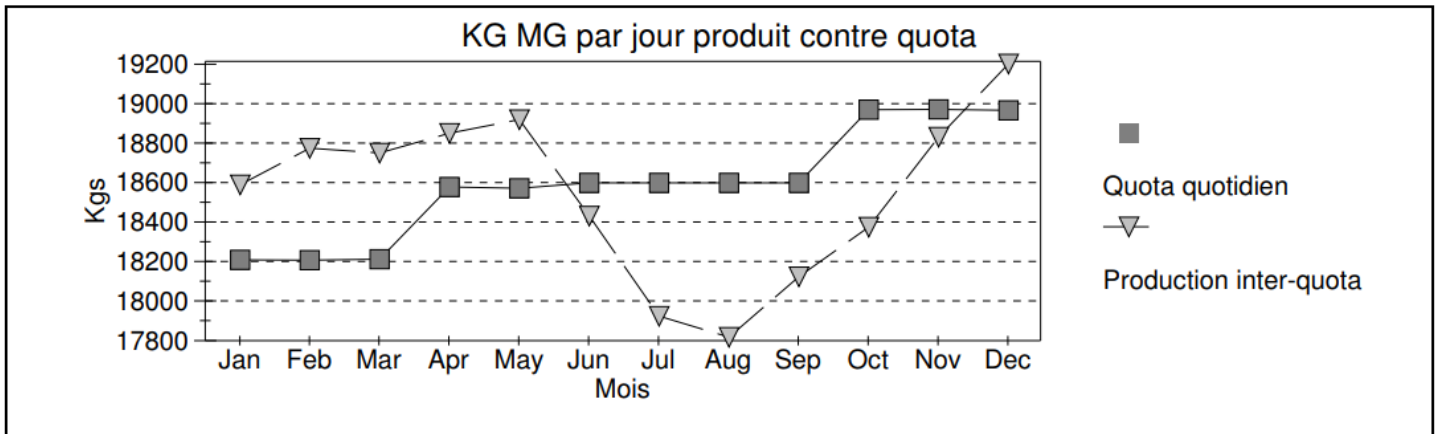
**Pool domestique du N.-B.**

Marché marginal	MG Kg	MG \$/kg	MG \$	PT Kg	PT \$/kg	PT \$	LAS Kg	LAS \$/kg	LAS \$
Decembre 2022	125	-\$2.7327	(\$343)	94	-\$1.9107	(\$180)	149	-\$0.3917	(\$58)
Année laitière	3,519	-\$2.7327	(\$9,616)	2,663	-\$1.9107	(\$5,088)	4,581	-\$0.3917	(\$1,794)
<b>SNG &gt;2.3</b>									
Decembre 2022				857	\$0.0000	\$0	1,573	\$0.0000	\$0
Année laitière				12,601	\$0.0000	\$0	23,350	\$0.0000	\$0
<b>SNG 2.0&lt;=2.3</b>									
Decembre 2022				25,241	\$3.4400	\$86,830	45,869	\$3.4400	\$157,789
Année laitière				359,461	\$3.9317	\$1,413,292	652,557	\$3.9332	\$2,566,610
<b>Marché domestique</b>									
Decembre 2022	594,701	\$13.3417	\$7,934,325	424,693	\$10.4180	\$4,424,446	758,323	\$9.0000	\$682,491
Année laitière	6,763,479	\$12.8568	\$86,956,392	4,836,977	\$10.3444	\$50,035,772	8,632,722	\$9.0000	\$7,769,450

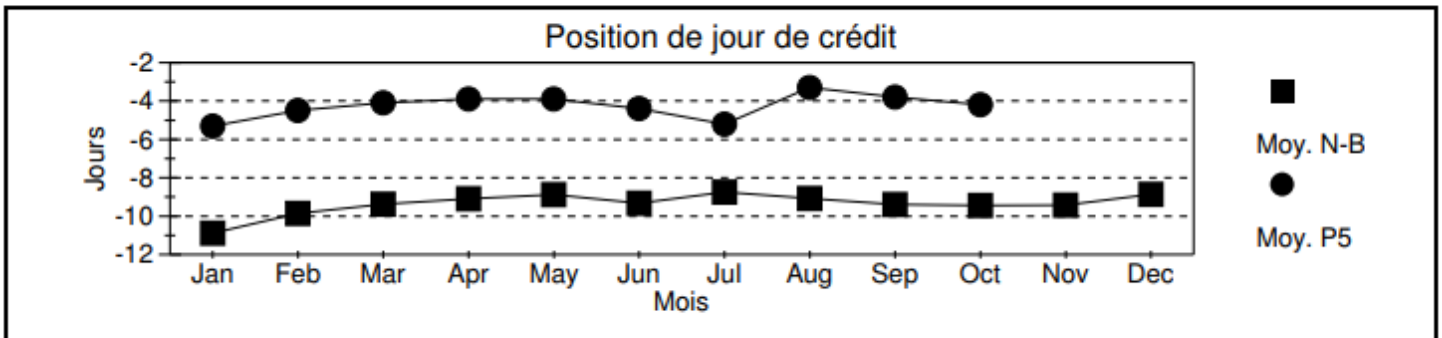
## Production et paiement

Revenu	\$/HL	MG \$	PT \$	LAS \$				Totale \$
Decembre 2022	\$97.53	\$7,933,982	\$4,511,096	\$840,222				\$13,285,300
12 Months	\$92.95	\$86,946,777	\$51,443,976	\$10,334,265				\$148,676,555
Déductions	Transport par HL	Promotion par kilo de solides totaux	Admin	Lab	Recherche	Frais totales par HL		Totaux Deductions
Decembre 2022	\$3.32	\$1.1015	\$0.0663	\$0.0090	\$0.0016	\$5.74		\$782,660
Année laitière	\$3.39	\$1.1097	\$0.0601	\$0.0097	\$0.0016	\$5.77		\$9,278,523
Qualité	Cell. somatiques	Boite de pétri	Après pasteur.					Camion refusé
Decembre 2022	178,893	5,891	184					0
Année laitière	175,866	10,817	204					0
Production & Composants	Production Volume	MG	Protéine	Lactose et A.S.	Solides totaux	Ratio SNG		
Decembre 2022	13,624,388	4.3659	3.3094	5.9152	13.5905	2.1129		
12 Months	160,101,593	4.2267	3.2552	5.8171	13.2990	2.1464		

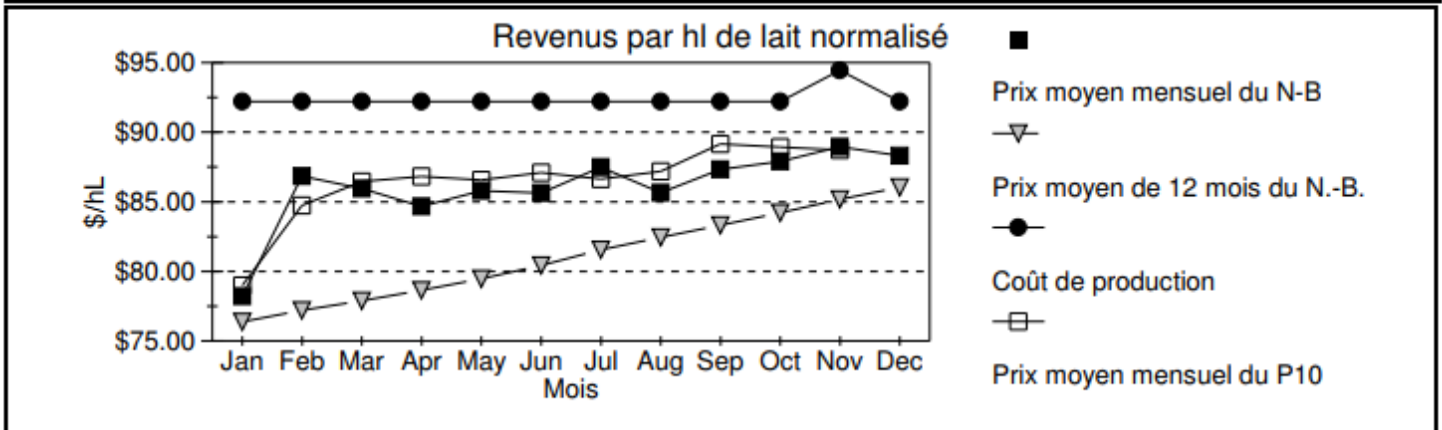
## Rapport sommaire sur la production et le paiement pour Decembre 2022



## Credits



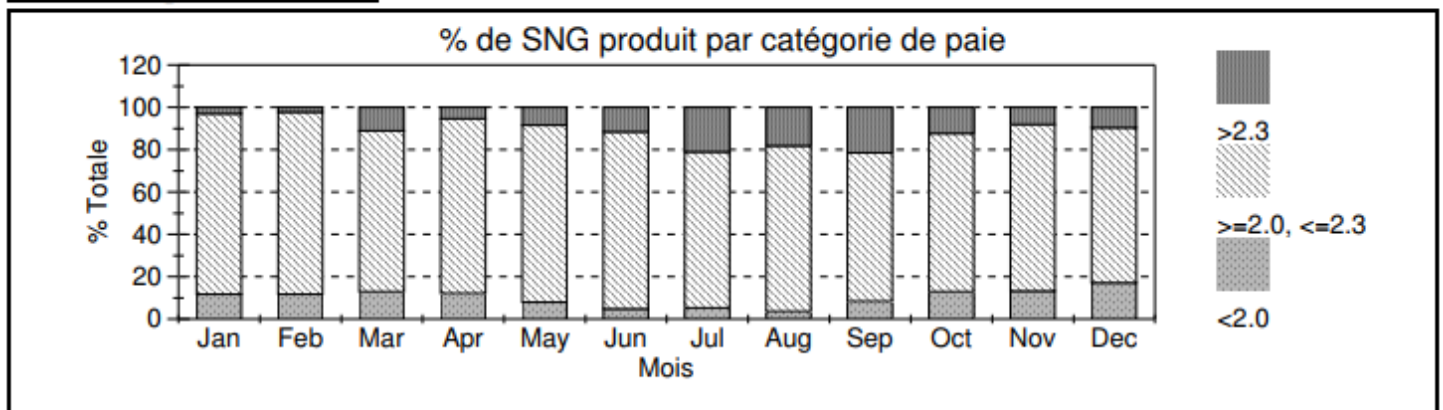
Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
Jours incitatifs émis.	0.02	0.06	1.06	1.06	1.06	1.06	0.07	1.06	3.06	3.19	3.18	2.19
Jours incitatifs utilisés	0.01	0.05	0.72	0.64	0.65	0.55	0.05	0.39	0.95	0.95	1.23	1.08
Jours au-de-dessus du quota	0.00	0.04	0.01	0.01	0.02	0.00	0.03	0.05	0.01	0.01	0.00	0.01
Jours perdus	-0.14	-0.07	-0.07	-0.10	-0.14	-0.10	-1.54	-1.32	-1.36	-1.34	-1.27	-1.13
Jours échangés	0.93	0.94	1.25	1.11	0.96	1.15	0.96	0.17	0.21	0.09	0.12	0.23
Prix de vente de la BC	\$5.43	\$7.78	\$7.78	\$5.00	\$3.00	\$3.11	\$2.50	\$0.99	\$0.20	\$0.01	\$0.01	\$0.50



Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
SNG 2.00-2.30 \$/kg	\$3.66	\$3.92	\$4.09	\$4.18	\$4.20	\$4.21	\$4.21	\$3.83	\$3.72	\$3.85	\$3.54	\$3.44

Un hl normalisé contient 3.60 kg l'hl de MG, 3.23 kg l'hl de PT and 5.69 kg l'hl de LAS

# Politique SNG



## SNG/MG: Ratios moyen

Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jui	Jul	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
< 2	1.91	1.92	1.92	1.93	1.92	1.91	1.93	1.88	1.91	1.92	1.91	1.94
2 < > 2.3	2.14	2.15	2.15	2.16	2.16	2.17	2.18	2.18	2.15	2.13	2.12	2.13
> 2.3	2.33	2.31	2.33	2.36	2.34	2.36	2.34	2.34	2.31	2.31	2.33	2.29
Provincial	2.12	2.12	2.14	2.14	2.16	2.18	2.20	2.19	2.16	2.12	2.11	2.11

### ARRÊTÉ SUR LE TRANSFERT DE QUOTAS QUOTIDIENS

Les producteurs doivent payer à l'Office le PBVQ pour le quota quotidien ainsi acheté le ou **avant midi du 20<sup>ième</sup> jour du mois ou avant midi du premier jour ouvrable qui suit si le 20<sup>ième</sup> jour tombe sur un jour de congé ou sur le week-end**. Le paiement reçu par la suite est assujéti à une **pénalité de 2 %** appliquée sur la valeur du quota quotidien acheté et déduit de la paie du producteur. Il sera également interdit au producteur d'acheter du quota sur la bourse du mois suivant. Si le paiement n'est pas reçu avant le dernier jour ouvrable du mois, ce quota acheté sera révoqué et mis en vente à l'échange du mois suivant. Toutes les pertes subies lors de la revente du quota révoqué seront imputées au producteur ainsi qu'une **pénalité supplémentaire de 2 %**

### Bourse de crédits décembre 2022— 0.50 \$. 4 273 des 4 816 kgs offre ont été vendu

Les producteurs qui dépassent 0 jours de crédits peuvent acheter des crédits.

Les producteurs qui ont moins que 0 jours de crédits peuvent vendre des crédits.

SVP examiner votre état de compte qui indique le nombre de kilogrammes admissibles que vous pouvez vendre ou acheter à la prochaine bourse.

Soumettez vos offres à la bourse de crédit sur le portail au [www.nbmilk.org](http://www.nbmilk.org)

Les formulaires peuvent être téléchargés sur le site Web de Producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick:

<https://www.nbmilk.org/fr/pour-les-producteurs/formulaires-a-telecharger>

Adresse de courriel pour présenter des mises et offres à la bourse de quotas: [quota@nbmilk.org](mailto:quota@nbmilk.org)

Fournissez nous votre courriel à [nbmilk@nbmilk.org](mailto:nbmilk@nbmilk.org) pour demeurer au courant des nouvelles de l'industrie

### RÈGLEMENT 2010-19 pris en vertu de la Loi sur les produits naturels [http://laws.gnb.ca/fr/showdoc/cr/2010-19/ga:s\\_45;ga:s\\_49](http://laws.gnb.ca/fr/showdoc/cr/2010-19/ga:s_45;ga:s_49)

Plans de construction, d'agrandissement, de modification, d'installation ou de remplacement

**50(1)** Les plans de construction, d'agrandissement ou de modification d'une ferme laitière, y compris l'étable laitière, la salle de traite ou la

laiterie, sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

**50(2)** Les plans d'installation ou de remplacement d'une citerne fixe sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

**50(3)** Les plans d'installation de systèmes de traite automatisés sont soumis à l'approbation de la Commission ou de l'inspecteur avant le début des travaux.

## **SERVICES**

**Lait de qualité maritime :** [www.milkquality.ca](http://www.milkquality.ca)

**Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (CPR) 452-1212**

Édifice du CPR, 921, chemin College Hill, Fredericton N.-B.

**Essais de composition, personne-ressource :**

**Jill.Hay@rpc.ca**

**Tests microbiologique, communiquez avec Cor-**

**rie.Maston@rpc.ca**

**Gestion du lait de qualité :** Don Anderson 432-5598 ou [udder1@nb.aibn.com](mailto:udder1@nb.aibn.com)

**Tests antibiotiques :** Coopérative Agropur. 432-1950, poste 245.

La bouteille d'échantillon doit inclure le nom, le numéro de producteur, le courriel, le numéro de téléphone, le numéro de vache, la drogue utilisée.

**Spécialiste des produits laitiers :** Brian MacDonald Cellulaire : 433-0509

Courriel : [brian.macdonald@gnb.ca](mailto:brian.macdonald@gnb.ca)

**spécialiste des aliments pour le bétail :** David Dykstra téléphone : 434-5755

[david.dykstra@gnb.ca](mailto:david.dykstra@gnb.ca); @NbForage

**Milk2020 :** <https://www.milk2020.ca/>

**abordeur certifié analyste d'AgExpert :**

Kim Waalderbos 260-3004

**Parures de sabots :**

E. Duivenvoorden 433-1864 ; Peter Jones 866-0531

**NB Environmental Farm Plan**

John Russell 452-8101 ou 381-2887 [john@fermeNBfarm.ca](mailto:john@fermeNBfarm.ca)

**Sussex Co-op Vente aux enchères de bétail:**

Ventes un mercredi sur deux à 11:30 am Appelez: 432-1841

**Bob Prix de calcve:** <https://app.milk2020.ca/beefreport/default>

**Conseil de recherches sur les bovins de boucherie du Nouveau-Brunswick:** Webinaires gratuits:

<http://www.beefresearch.ca/resources/webinars.cfm>

**Bulletin des Producteurs laitiers de la Nouvelle-Écosse:**

**le magazine** <https://www.dfns.ca/resources-links/newsletters/>

**Milk Producer**

<http://www.milk.org/Corporate/Content.aspx?id=1941>

**Le magazine Le producteur de lait québécois**

<http://lait.org/en/our-organization/the-magazine/>

**Commission canadienne du lait :** <http://www.cdc-ccl.gc.ca/>

**Centre des nouvelles des Fermiers laitiers du Canada :**

<https://www.dairyfarmers.ca/news-centre/document-library>

**Ramassage de lait: Eagle Transportation:** 432-9128 Ext 287;

Cell: 432-0476; **R.F. Mason Ltd.:** 433-2049; Cell 434-4486;

**Veronica McEwen:** 432-4330 Ext. 102; Cell: 432-0092

## **Atlantic Dairy Calendrier des événements de l'Industry Central**

<http://www.valacta.com/EN/Atlantic/Pages/Atlantic-infos.aspx>

Si vous avez des événements à ajouter, envoyez un courriel à :

Jeff Gunn à [jgunn@valacta.com](mailto:jgunn@valacta.com);

Fred Vanderkloet [fsvanderkloet@gov.pe.ca](mailto:fsvanderkloet@gov.pe.ca) ou

Brian MacDonald [brian.macdonald@gnb.ca](mailto:brian.macdonald@gnb.ca)

**Agri-démarrageNB :** <https://www.agristartnb.ca/>

Un « guichet unique » pour les agriculteurs potentiels

**Étalonnage des réservoirs de lait en vrac :** L'étalonnage des réservoirs de lait en vrac sera coordonné par le personnel de

PLNB. Veuillez téléphoner au bureau au 432-4330 pour qu'on

**Avant de remplacer votre réservoir de lait en vrac, rappelez-vous que :** Les nouveaux réservoirs de 1000 gallons

américains (3780 litres) ou plus doivent avoir une sortie de valve d'un diamètre minimum de 3 pouces avec une valve en papillon. Les nouveaux réservoirs de moins de 1000 gallons doivent avoir une sortie d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon. Les réservoirs d'occasion de n'importe quelle capacité doivent avoir une sortie de d'un diamètre minimum de 2 pouces avec une valve en papillon

**Ramassages supplémentaires:** Premier 45 ramassages sur 24 mois - 2,00 \$/hl en plus; prochain 46 au 90 ramassages sur une période de 24 mois— 4,00 \$/hl en plus. Les coûts de 2,00 \$ et de 4,00 \$ l'hl représentent les montants minimums. Si de l'équipement supplémentaire doit être envoyé, alors les coûts seront équivalents aux coûts de transport réels.

## **Matière Laitière**

Tout producteur qui souhaite recevoir un exemplaire du bulletin Matières Laitières par la poste tous les mois doit en faire la demande au bureau de PLNB par courriel [nbmilk@nbmilk.org](mailto:nbmilk@nbmilk.org) ou par téléphone au 432-4330.

**Politique sur les entrées :** On rappelle aux producteurs que la partie de l'allée et de la cour que le camion de lait parcourt doit être déneigée et que les surfaces de glace doivent être salées et poncées. (*Procédures d'exploitation normalisées pour le ramassage des fermes*)

**RECHERCHER:**

**A VENDRE:**

## **EVÈNEMENTS**

**Réunion du conseil des PLNB: le 24 janvier, 2023**